



Luxembourg, le 13 septembre 2011

Références: **15150 – 26 C**  
**Ville de Luxembourg**  
Affaire suivie par Germain Ruscitti

Votre réf.

Interesseveräin Gaasperech a.s.b.l.

29, rue Benjamin Franklin  
L-1540 Luxembourg

Messieurs, Mesdames,

J'accuse par la présente réception de votre lettre du 20 août 2011 constituant une réclamation contre la délibération du conseil communal de la Ville de Luxembourg du 18 juillet 2011 portant adoption définitive du projet d'aménagement particulier, concernant des fonds sis à Gasperich, commune de Luxembourg, au lieu-dit « Sauerwiss », présenté par le Fonds du logement.

Ma décision vous sera communiquée.

La présente vous est adressée sans reconnaissance aucune de la recevabilité ou de la pertinence de la réclamation en question, mais au contraire sous réserve de tout droit généralement quelconque.

Veuillez agréer, Messieurs, Mesdames, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre de l'Intérieur  
et à la Grande Région

Jean-Marie HALSDORF